

COMMUNE DE ROESER

Grand-Duché de Luxembourg

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 6 mai 2019

Date de l'annonce publique : 26/04/2019

Date de la convocation des conseillers : 26/04/2019

Présents	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MARQUES, conseiller ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Absent excusé	BERGER, conseiller.
Référence	CC.2019-5-6 - 7.2
Point de l'ordre du jour	7.2
Objet	Arrêt provisoire du compte administratif.

Le conseil communal,

Vu le compte administratif présenté par le collège des bourgmestre et échevins pour l'exercice 2017 ;

Vu le chapitre 4 du titre 4 de la loi communale ;

Vu la prise de position du collège des bourgmestre et échevins en réponse au rapport du service de contrôle ;

ARRETE

provisoirement ledit compte administratif

par onze (11) voix et une (1) abstention

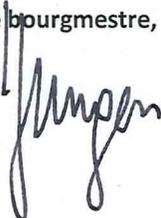
conformément au tableau récapitulatif qui précède.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 13 mai 2019

Le bourgmestre,



Le secrétaire,



TABLEAU RÉCAPITULATIF		Montants proposés par le collège	Montants modifiés par le Ministre	
Boni du compte de 2016		9 881 355,07		
Recettes ordinaires		22 951 183,48		
Recettes extraordinaires		1 793 542,22		
Total des recettes		34 626 080,77		
Mali du compte de 2016		0,00		Dépenses en moins
Dépenses ordinaires		18 571 504,26		
Dépenses extraordinaires		5 167 363,63		
Total des dépenses		23 738 867,89		
BONI		10 887 212,88		
MALI				

Ainsi dressé et affirmé sincère et véritable le compte qui précède clôturant par le tableau récapitulatif ci-dessus.

Roeser, le 25.09.2018

Le collège des bourgmestre et échevins,

